

Ces assises seront l'occasion d'aller à la rencontre des victimes, celles qui viennent d'ailleurs et celles qui se trouvent ailleurs, d'explorer ensemble ce qu'elles ont d'identique et de différent.

Dans le monde actuel, la rencontre se présente à nous d'autant plus que la mobilité fait partie intégrante de nos vies, qu'elle soit subie ou choisie. Ces déplacements, migratoires ou touristiques, ont des répercussions sur les femmes et hommes qui vivent des situations de victimation, de même que les aspects culturels qui leur sont propres et qui ont leur place entière dans l'accueil et l'accompagnement proposés. Cela intéresse de près les associations d'aide aux victimes, dans leur réflexion et dans leur travail de terrain mené auprès des victimes.

Ce sont les travaux que propose ce colloque : « **Victimes d'ici et d'ailleurs** ».

Quel sens et quelles questions posent le fait d'être victime dans un Etat, une culture, une organisation autres que les siens...

Ce sera l'occasion d'évoquer la prise en charge des victimes du fait de leur déplacement dans l'espace en Europe et dans le monde et de s'arrêter sur le maillage spécifique mis en place lors d'événements collectifs qui se produisent à l'étranger. Il sera aussi question de la prise en compte de la spécificité propre aux aspects identitaires et culturels avec cette double problématique des victimes en situation d'exil.

Cet « ailleurs » nous semble parfois lointain lorsque nous évoquons les crimes de masse. Ces crimes perpétrés du fait même de l'identité de l'autre... Notre expérience et l'accueil quotidien de victimes dont l'histoire personnelle est en lien avec un crime de masse nous démontrent que ces témoignages et vécus sont bien plus proches et concernent aussi une conscience et une mémoire à la fois individuelles et universelles.

Ce tour d'horizon ne saurait se passer des contributions de professionnels de divers pays permettant de compléter et d'enrichir le travail actuellement mené en France dans le champ de l'aide aux victimes. Un échange de ces pratiques professionnelles et une vision de modalités d'accompagnement créatrices dans différents pays sera proposé.

Se questionner sur sa pratique, sur soi et sur l'autre, permettre des éclairages fondamentaux afin d'instaurer, là où la différence sépare les êtres en présence, un regard, un accueil et un engagement professionnel qui rapprochent...

« *De notre naissance à notre mort, nous sommes un cortège d'autres qui sont reliés par un fil ténu.* »

Jean Cocteau, Poésie critique

Ce colloque participe au développement des compétences et au perfectionnement des pratiques.
N° d'organisme de formation de l'AVIMEJ : 11 77 05112 77

Renseignements et inscriptions :

AVIMEJ – assises 2015

19, rue du Général Leclerc – 77100 MEAUX

Tél. : 01 75 78 80 16 – Fax : 01 75 78 80 09



Victimes d'ici et d'ailleurs



Pré-programme

18 et 19 juin 2015

29^{es} Assises Nationales

**des associations d'aide aux victimes
organisées par l'AVIMEJ**

Ferme du Buisson – Allée de la Ferme – 77186 NOISIEL



Mercredi 17 juin 2015 : assemblée générale de l'INAVEM à la mairie de Meaux, suivie d'un cocktail au Musée Bossuet (*sous réserve*)

Jeudi 18 juin 2015

8h30 Accueil

9h15 Ouverture

Bernard ROUX, président de l'AVIMEJ

Michèle de KERCKHOVE, présidente de l'INAVEM

Introduction

Laëtitia FERNANDES, directrice de l'AVIMEJ

Clip vidéo : l'aide aux victimes en Seine-et-Marne

9h45 Grand témoin : invitation au voyage

Récit d'un conteur ou d'un poète

10h Allocution

Robert BADINTER, ancien Ministre de la Justice et Garde des Sceaux

Pause

10h45 **Victimes et déplacements : les victimes ici et ailleurs...**

à La prise en charge des victimes en Europe

12h15 Aurélie SCHAFF, magistrate – secrétariat général des affaires européennes

L'accompagnement des victimes lors des événements collectifs à l'étranger : un maillage pluridisciplinaire

Thierry BAUBET, responsable de la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique 93

Didier LE BRET, directeur du centre de crise du ministère des affaires étrangères

Isabelle SADOWSKI, référente juridique à l'INAVEM : l'exemple de la prise en charge des victimes d'un accident collectif

Echanges avec la salle

12h30 Déjeuner

13h45 **Victimes, crimes de masse et identité : les génocides en question**

à Table ronde : de la transmission à la restauration, une reconstruction multiple

15h15 Eugène ÉBODÉ, écrivain et auteur du roman Souveraine magnifique

Régine WAINTRATER, psychologue clinicienne et maître de conférences

Sylvie PANTZ, avocate générale près la Cour d'appel de Paris, ancienne magistrate du TPI de La Haye pour l'ex-Yougoslavie

Echanges avec la salle

Pause

15h45

à

17h15

Victimes et migration : les victimes d'ici et d'ailleurs...

Les facteurs de vulnérabilité liée à la migration : exemple d'un dispositif d'accompagnement transculturel

Taïeb FERRADJI, psychiatre

Focus : femmes victimes de violences conjugales en exil, une double problématique

Claudie LESSELIER, enseignante et membre du réseau pour l'autonomie des femmes immigrées et réfugiées (RAJFIRE)

Jean-Pierre MÉNABÉ, président du tribunal de grande instance de MEAUX

Echanges avec la salle

19h

Soirée évasion : saveurs d'ici et d'ailleurs

Vendredi 19 juin 2015

8h30 Accueil

9h Discours officiels

Michèle de KERCKHOVE, présidente de l'INAVEM

Christiane TAUBIRA, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux

10h15

Récital : Malika BELLARIBI LE MOAL, artiste lyrique

10h45

Table ronde : regards croisés des pratiques ici et ailleurs

à

11h45

Présentation du projet *Voix en développement*

Présentation du blog créé à l'occasion des Assises pour l'échange de pratiques dans l'aide aux victimes

Professionnels de l'aide aux victimes de divers pays (France, Luxembourg)

Sabrina BELLUCCI, directrice générale de l'INAVEM

Yves STEVENS, a.s.b.l. KALEIDOS (Belgique) : exemple d'intervention auprès des enfants victimes d'inceste

Echanges avec la salle

11h45

Culture et médiation : la double rencontre

à

12h45

L'histoire de la médiation : en tous temps et en toutes sociétés

Etienne LE ROY, professeur d'anthropologie du droit, Université Paris 1

Les médiations interculturelles

Avocat et médiateur familial

Illustration : le cas de la médiation dans les déplacements internationaux d'enfants

Fondation suisse du service social international

12h45

Grand témoin : conclusion

13h

Déjeuner de clôture